

Trouver un établissement ou un service

Les structures spécialisées qui proposent diverses prestations, de l'accompagnement dans le quotidien à l'accueil médicalisé avec hébergement sont nombreuses en Dordogne. Le Guide des Structures pour Personnes Handicapées permet de les identifier.

Une orientation en établissement/service social ou médico-social, pourquoi ?

Dans certaines situations, il est nécessaire de s'appuyer sur des structures spécialisées qui proposent diverses prestations, de l'accompagnement dans le quotidien à l'accueil médicalisé avec hébergement.

L'orientation d'une personne vers une de ces structures est de la seule compétence de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : décision d'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Toutefois, disposer d'une orientation vers un établissement ou service social ou médico-social ne suffit pas.

Il s'agit encore de trouver une place dans une de ces structures puis de solliciter l'aide sociale si les ressources de la personne ne suffisent pas pour régler ses frais d'hébergement ou d'accompagnement.

L'admission dans un établissement ou service social ou médico-social, qui décide ?

Afin de trouver une place dans un établissement ou service social ou médico-social, une fois l'orientation prononcée par la CDAPH, il convient de se rapprocher des établissements et services concernés afin de déposer un dossier de candidature.

Le directeur de l'établissement ou du service est seul compétent pour décider d'admettre une personne.

Où trouver un établissement ou un service adapté ?

L'ensemble des établissements ou services sociaux et médico-sociaux de type foyer d'hébergement (FH), foyer occupationnel (FO), foyer d'accueil médicalisé (FAM), établissement d'accueil non-médicalisé (EANM) foyer d'insertion professionnelle et sociale (FIPS), service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), service d'accueil de jour (SAJ) sont présentés dans le Guide des Structures pour Personnes Handicapées.

